



# CIB

---

Conférence Internationale des Barreaux

---

NOTE DE PRESENTATION

v. 1<sup>er</sup> mars 2017

Président en exercice : **Jackson Francis NGNIE KAMGA**, Bâtonnier du Cameroun  
Av. Charles Atangana, derrière Mess des Officiers  
BP 13.488 Yaoundé – CAMEROUN  
Tel. 00.237.233.423.425 - Fax. 00.237.233.245.784  
E-mail. [francisngnie@yahoo.fr](mailto:francisngnie@yahoo.fr)

Président sortant : **Cyrille DJIKUY**, ancien Bâtonnier du Bénin

Secrétaire Général : **Bernard VATIER**, ancien Bâtonnier de Paris  
25, avenue George-V – 75008 Paris - FRANCE  
Tel. 00.33.1.53.43.15.55 - Fax. 00.33.1.53.43.15.78  
E-mail. [b.vatier@vatier-associes.com](mailto:b.vatier@vatier-associes.com)

Secrétaire Général Adjoint : **Yves OSCHINSKY**, ancien Bâtonnier de Bruxelles  
Dieweg 274  
B-1180 Bruxelles – BELGIQUE  
Tel. 00.32.2.379.24.79 - Fax. 00 32.2.374.03.42  
E-mail. [oschinsky@lexlitis.eu](mailto:oschinsky@lexlitis.eu)

Secrétaire Général Adjoint : **Alioune Badara FALL**, ancien Bâtonnier du Sénégal  
Ordre des Avocats du Sénégal  
Palais de Justice  
BP 9025 - 19 boulevard de la République  
Dakar – SENEGAL  
Tel. 00.221.33.821.48.41 - Fax. 00.221.33.842.30.64  
E-mail. [badafal@yahoo.fr](mailto:badafal@yahoo.fr)

Trésoriers :

**Dominique TRICAUD**, Avocat au Barreau de Paris  
4 Place Denfert Rochereau - 75014 - PARIS  
Tel. 00.33.1.40.64.00.25 - Fax. 00.33.1.42.79.84.14  
E-mail. [dominique.tricaud@societedavocats.fr](mailto:dominique.tricaud@societedavocats.fr)

**Mabeth HENRY BERTRAND**, Avocat au Barreau de Liège  
Place Sainte Véronique 6  
B 4000 Liège - BELGIQUE  
Tel. 00.32.4.252.28.60 - Fax. 00.32.4.252.93.30  
E-mail. [bertrandhenry@avocat.be](mailto:bertrandhenry@avocat.be)

Concours d'art oratoire & jeunes :

**Delphine JAAFAR**, Avocat au Barreau de Paris  
23 rue d'Anjou - 75008 - PARIS  
Tel. 00.33.1.40.07.90.46  
E-mail. [deljaafar@yahoo.fr](mailto:deljaafar@yahoo.fr)

Communication & développement :

**Matteo BONAGLIA**, Avocat au Barreau de Paris  
4 Place Denfert-Rochereau - 75014 - PARIS  
Tel. 00.33.1.40.64.00.25 - Fax. 00.33.1.42.79.84.14  
E-mail. [matteo.bonaglia@gmail.com](mailto:matteo.bonaglia@gmail.com)  
[contact@cib-avocats.org](mailto:contact@cib-avocats.org)

**La création.** Le 29 novembre 1985, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris, sous la présidence de Monsieur Guy DANET, Bâtonnier de Paris, en présence de Monsieur Robert BADINTER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de Monsieur Mario STASI, Dauphin de l'Ordre, des représentants de 24 Barreaux de pays de tradition juridique commune ayant le français en partage.

Les représentants de ces Barreaux ont décidé de se grouper au sein d'une Conférence permanente dite CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE, C.I.B.

Etaient présents à cette occasion :

- Le Barreau d'ALGERIE, représenté par le Bâtonnier Tayeb BELLOULA (Alger)
- Le Barreau de BELGIQUE, représenté par le Bâtonnier VAN DOOSSELAERE (Bruxelles) et le Bâtonnier Jacques HENRY (Liège)
- Le Barreau du BENIN, représenté par le Bâtonnier Alfred POGNON
- Le Barreau du BURKINA FASO, représenté par le Bâtonnier PACERE
- Le Barreau du CAMEROUN, représenté par Monsieur Doualla MOUTONE et Monsieur Benezet MONGUE-DIN représentant le Bâtonnier Yondo BLACK
- Le Barreau du CANADA, représenté par le Bâtonnier Guy GILBERT (Montréal), le Bâtonnier Pierre SEBASTIEN représentant le Bâtonnier Clément TRUDEL (Québec province), et le Bâtonnier GRONDIN représentant le Bâtonnier Pierre GAGNON (Québec ville)
- Le Barreau de la CONFEDERATION HELVETIQUE, représenté par le Bâtonnier DUPONT WILLEMEN (Genève), et Monsieur Jacques LUTHY représentant le Bâtonnier Maurice ROCHAT (Lausanne)
- Le Barreau de la COTE D'IVOIRE, représenté par Monsieur Amadou FADIKA représentant le Bâtonnier Emile DERVAIN, Monsieur FADIKA COULIBALY et Madame Marie-France GOFFRI LAWSON
- Le Barreau d'EGYPTE, représenté par Monsieur Adel AMIN représentant le Bâtonnier Ahmed EL KHAWAGA, et Monsieur Galal RAGAB
- Le Barreau de la GUINEE, représenté par le Bâtonnier Sekou SYLLA, Monsieur Baygaly DIAKHABY et Monsieur Amadou CAMARA
- Le Barreau du LIBAN, représenté par le Bâtonnier Issam KARAM
- Le Barreau de la LOUISIANE, représenté par Monsieur John BAUS représentant le Président Eldon FALLON
- Le Barreau du LUXEMBOURG, représenté par le Bâtonnier Jacques LOESCH
- Le Barreau du MALI, représenté par le Bâtonnier Demba DIALLO
- Le Barreau du MAROC, représenté par le Bâtonnier Abdeljalil BENSLIMANE et Monsieur le Président CHAOUI
- Le Barreau du SENEGAL, représenté par le Bâtonnier Fadilou IOP, Mademoiselle Issa SAYEGH, Monsieur Alioume SEN, Monsieur BACRE VALY NDIAYE et Monsieur VALENTIN
- Le Barreau de la SYRIE, représenté par le Bâtonnier Nourredine AL HABBAL
- Le Barreau du TOGO, représenté par Monsieur Kikou KOFFIGOH représentant le Bâtonnier Ayité D'ALMEIDA

- Le Barreau de la TUNISIE, représenté par Monsieur BOURGUIBA représentant le Bâtonnier CHEFFI, et Monsieur DAKHLOUI
- Le Barreau de PARIS, représenté par le Bâtonnier Guy DANET, le Bâtonnier Mario STASI, Messieurs Georges FLECHEUX, Denys DUPREY, Gérard DRUBIGNY et Bruno CHAIN, Membres du Conseil de l'Ordre

**Objet de la CIB.** La CIB a pour objet de créer une structure de coopération entre les Barreaux de pays de tradition juridique commune, essentiellement mais non exclusivement francophones. Elle groupe des Barreaux affirmant un idéal d'indépendance et dont les organes directeurs sont démocratiquement désignés par les Avocats eux-mêmes. Dans le respect de l'autonomie des Barreaux, elle vise à les aider dans leur action en vue de développer un Etat de Droit dans chacun de leur pays, elle entend aussi mettre en œuvre la notion du caractère universel des Droits de l'Homme et en particulier, les Droits de la Défense.

**Barreaux membres.** La CIB réunit quelque cent Barreaux issus de 45 pays (cf. ANNEXE A).

Pour consulter la liste complète, consultez l'annuaire des Barreaux membres de la CIB sur [www.cib-avocats.org](http://www.cib-avocats.org)

**Membres individuels.** Les Avocats peuvent adhérer à la CIB à titre individuel et participer à chacune de ses activités.

**Organigramme et fonctionnement.** La Présidence de la CIB est assurée par le Bâtonnier du Barreau dans lequel s'est tenue la dernière réunion annuelle. L'actuel Président est Monsieur Jackson NGNIE KAMGA, Bâtonnier du Barreau du Cameroun. Il succède à Monsieur Cyrile DJIKUI, ancien Bâtonnier du Barreau du Bénin.

Le Secrétariat général est assuré par le Bâtonnier Bernard Vatier assisté de deux secrétaires généraux adjoints, les Bâtonniers Yves OSCHINSKY et Alioune Badara FALL.

Le Conseil d'administration de la CIB est composé de :

- Monsieur le Bâtonnier Boubacar **BARRY**, avocat au Barreau de GUINEE.
- Maître Imed **BEN CHEIKH LARBI**, avocat au Barreau de TUNISIE.
- Maître Brahim **EBETY**, avocat au Barreau de MAURITANIE.
- Maître Peggy **WAROLIN** avocat au Barreau du QUEBEC.
- Maître Richard **SEDILLOT**, avocat au Barreau de ROUEN.
- Monsieur le Bâtonnier Vincent **SPIRA** ancien Bâtonnier du Barreau de GENEVE.
- Monsieur le Bâtonnier Coco **KAYUDI**, Bâtonnier de KINSHASA/MATETE.
- Monsieur le Bâtonnier Elie **ELKAIM**, ancien Bâtonnier de LAUSANNE.
- Monsieur le Bâtonnier Kajou Luc **ADJE**, ancien Bâtonnier de COTE D'IVOIRE.
- Monsieur le Bâtonnier Bertrand **DEBOSQUE**, ancien Bâtonnier de LILLE.

Le Conseil des sages de la CIB est composé de :

- Monsieur le Bâtonnier Djovi **GALLY**, ancien Bâtonnier du Barreau du TOGO
- Maître Rachid **OUALI**, du Barreau d'ALGER
- Monsieur le Bâtonnier Paul **RIQUIER**, ancien Bâtonnier du Barreau de VERSAILLES
- Monsieur le Bâtonnier **MBUYE-MBIYE TANAYI**, du Barreau de RDC
- Monsieur le Bâtonnier Joachim **BILE-AKA**, ancien Bâtonnier du Barreau de Côte d'Ivoire
- Maître Xavier-Jean **KEITA**, Conseil près la Cour Pénale Internationale

**Les activités de la CIB.** Les Barreaux membres de la CIB se réunissent en une réunion annuelle au cours de laquelle est dressé le bilan des activités de l'année écoulée et sont préparés les projets de l'année à venir. Au cours de ces réunions annuelles, sont également étudiées des questions particulières intéressant l'ensemble de la profession d'Avocat ou le rôle de l'Avocat et de la justice dans la société.

Exemples de thèmes traités :

- ACCES A LA JUSTICE
- RELATIONS ENTRE BARREAUX ET POUVOIRS PUBLICS
- RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS
- FORMATION DES AVOCATS ET MAGISTRATS
- INDEPENDANCE DES BARREAUX
- INDEPENDANCE DES MAGISTRATS ET STATUT DE LA MAGISTRATURE
- SECRET PROFESSIONNEL
- JUSTICE ET MEDIAS
- LE ROLE DE L'AVOCAT DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
- L'AVOCAT ET LES JURIDICTIONS PENALES INTERNATIONALES
- LA COOPERATION ENTRE LES BARREAUX DE LA CIB : ASSISTANCE AUX BARREAUX EN VOIE DE CONSTITUTION
- L'AVOCAT, LE DROIT ET LE DEVELOPPEMENT
- L'ARBITRAGE INTERNATIONAL
- LES RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION
- LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE, MEDIATEUR),
- LA JUSTICE AU RWANDA (REPRESSION DU GENOCIDE, DEFENSE DES ACCUSES ET DES VICTIMES),
- L'INEGALITE DE L'ACCES AUX SOINS ET A LA SANTE ENTRE LES PAYS DU NORD ET DU NORD.
- LE DROIT A LA SANTE UN DROIT UNIVERSEL
- LE TRAITE OHADA – TRAITE D'HARMONISATION DU DROIT DES AFFAIRES EN AFRIQUE,
- L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT,
- L'OBSERVATION DES PRATIQUES DEMOCRATIQUES,
- LE STATUT DES DETENUS ET LES CONDITIONS DE DETENTION.

Des réunions annuelles se sont tenues à GENEVE en 1986, LOME en 1987, MONTREAL en 1988, ABIDJAN en 1989, BRUXELLES en 1990, YAOUNDE en 1991, COTONOU en 1992, DAKAR en 1993, ABIDJAN en 1994, PARIS pour le Xème anniversaire en 1995, OUAGADOUGOU en 1996, MEKNES en 1997, BAMAKO en 1998, NIAMEY en 1999, ALGER en mars 2001, DAKAR en 2002 sur l'abolition de la peine de mort et l'état d'application du traité OHADA, LIBREVILLE 2003, QUEBEC en 2004, OUAGADOUGOU en 2005 sur le rôle respectif et complémentaire des avocats et des magistrats dans la défense de l'Etat de Droit, YAOUDE en décembre 2006 sur le thème : la justice et l'argent, NOUAKCHOTT en février 2007 sur le thème : justice et transparence.

Un colloque s'est tenu à LUBUMBASHI en 2007 pour l'adhésion du Barreau de ce pays à la CIB.

Un congrès s'est tenu en 2008 à BRAZZAVILLE sur le thème : la paix par le droit, BRUXELLES en 2009 sur le thème : l'espace juridique francophone dans le monde.

Un colloque sur le thème : *Défense de la Défense* s'est en 2009 à TUNIS tandis que le congrès annuel se tenait à LOME.

Puis, KINSHASA en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO en 2010 et NOUAKCHOTT en Mauritanie en 2011.

Lors d'un colloque organisé par l'ILUSTRE COLEGIO DE ABOGADOS DE MADRID en juin 2012, le Barreau de MADRID a signé son adhésion à la CIB.

Un congrès s'est tenu au RWANDA en 2012.

Un colloque a eu lieu en TUNISIE en 2013 au cours duquel ont été adoptés de nouveaux statuts.

Puis, CÔTE D'IVOIRE en 2013, SENEGAL en 2014 sur le thème : Quel droit au service du développement en Afrique, COTONOU en 2015 sur le thème : alternance et attractivité économique.



Le dernier Congrès s'est tenu du 7 au 9 décembre 2017 à Yaoundé au CAMEROUN. Il a rassemblé 1200 avocats de 24 pays différents sur le thème : l'état de droit en danger.

Le prochain congrès aura lieu à Port-au-Prince en HAÏTI du 6 au 9 décembre 2017 puis à Lausanne en SUISSE en 2018.

**Sessions de formation.** La CIB organise chaque année deux à trois sessions de formation regroupant plusieurs Barreaux voisins. Une session sur l'Arbitrage International s'est tenue à DAKAR. Des sessions de formation sur l'organisation des Barreaux, les systèmes de prévoyance des Avocats, la déontologie et la CARPA se sont tenues à LOME et à BAMAKO où a également été examiné le rôle de l'Avocat dans la garde à vue.

La CIB aide à la création et au lancement d'une CARPA au BURKINA FASO, d'autres CARPA sont en cours de création.

**Accueil de stagiaires.** La CIB organise chaque année un accueil de stagiaires en échanges entre les Barreaux membres. A ce jour, en 20 années, plus de 150 jeunes Avocats des barreaux africains, sont venus effectuer à PARIS des stages de 2 à 3 mois, stages de formation alternée auprès de l'Ecole du Barreau et au sein de Cabinets d'Avocats.

**Autres activités.** La CIB publie une lettre d'information trimestrielle dénommée la *Lettre de la CIB*, sous la direction du Bâtonnier Bertrand DEBOSQUE et en partenariat avec l'UIA, le CCBE, le CNB et d'autres associations et institutions d'avocats.

Elle communique de la de documentation juridique, organise le jumelage de Barreaux, projette une publication permanente de jurisprudence dans les pays africains, envoie des missions d'observation ou d'assistance à des défenses judiciaires à l'occasion de certains procès sensibles, assistance des Barreaux en difficulté ou en voie de constitution (des missions ont été effectuées au BURUNDI et au RWANDA) et parraine des Barreaux nouvellement constitués (TCHAD - RWANDA).

La CIB a décidé de parrainer la création de l'Association AVOCATS SANS FRONTIERES à partir d'une résolution adoptée lors de l'Assemblée de la CIB à YAOUNDE en 1991.

L'Association AVOCATS SANS FRONTIERES créée à BRUXELLES en janvier 1992 a assumé un programme JUSTICE POUR TOUS au RWANDA avec la présence permanente d'Avocats pour assurer la défense des accusés et des victimes dans les procès du génocide se déroulant au BURUNDI, au RWANDA comme devant le Tribunal Pénal International d'ARUSHA ; elle assume aussi une mission en COLOMBIE et au KOSOVO ; la CIB participe activement à ces programmes de défense.

La CIB est associée aux activités de l'ASSOCIATION AVOCATS SANS FRONTIERES FRANCE (CAMBODGE, COLOMBIE, KOSOVO, etc...).

**La CIB est membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie** et a été accueillie comme organisation participant à la réunion des Ministres de la Justice des pays ayant le français en commun qui s'est tenue au CAIRE en novembre 1995 et a participé activement aux travaux ayant conduit à la DECLARATION DE BAMAKO sur les pratiques démocratiques dans les pays membres de la francophonie.

Elle est le plus ancien membre des réseaux institutionnel de l'OIF et organise chaque année, à l'occasion de son congrès, un concours d'art oratoire soutenu par la francophonie.

Elle participe par ailleurs à plusieurs missions de l'OIF impliquant des questions de justice.

**Création d'un Centre de Formation d'Avocats.** En septembre 2000 à COTONOU, s'est tenue, pendant 5 semaines, la première session du CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES AVOCATS DE L'ESPACE FRANCOPHONE à la création duquel la CIB a participé. En 16 années, près de 1.000 stagiaires venus des pays africains ont suivi ces stages de formation.

**Défense de la Défense.** La CIB assure un rôle d'observatoire et permet l'information et la mobilisation des barreaux membres pour la défense de la défense et le respect de l'état de droit lorsque ceux-ci sont menacés.

**Concours inter-barreaux d'art oratoire.** Chaque année, la CIB organise sous la direction de Maître Delphine JAAFAR un concours international d'art oratoire qui voit s'affronter les meilleurs orateurs de chaque barreau membre.

Le concours d'éloquence qui a le soutien des grands éditeurs juridiques au premier rang desquels LexBase, mais également depuis 2016 Lextenso et Wolterskluwer, remporte chaque année un vif succès.

En 2016, les 5 sujets sur lesquels se sont affrontés dix candidats provenant des barreaux de Port-au-Prince, Dakar, Bamako, Luxembourg, Bujumbura, Bruxelles, Pointe-Noire, Liège, Yaoundé et Tunis étaient les suivants :



L'international sera-t-il le genre humain ?  
Plaider est-il un acte de foi ?  
L'Etat de droit est-il une urgence ?  
Faut-il éclairer les passés troubles ?  
Une législation d'exception peut-elle devenir la norme ?



**ANNEXE A : PAYS DONT SONT ISSUS LES BARREAUX MEMBRES DE LA CIB AU 1<sup>ER</sup> MARS 2017**

ALGERIE	GUYANE
ARMENIE	HAÏTI
BELGIQUE	ILE MAURICE
BENIN	LAOS
BULGARIE	LIBAN
BURKINA FASO	LUXEMBOURG
BURUNDI	MADAGASCAR
CAMBODGE	MALI
CAMEROUN	MAROC
CANADA	MAURITANIE
CENTRAFRIQUE	MARTINIQUE
COMORES	NIGER
CONGO	RD CONGO
COTE D'IVOIRE	ROUMANIE
DJIBOUTI	RWANDA
EGYPTE	SENEGAL
ESPAGNE	SUISSE
ETATS-UNIS	SYRIE
FRANCE	TCHAD
GABON	TOGO
GADELOUPE, ST-MARTIN, ST- BARTHÉLÉMY	TUNISIE
GUINEE BISSAU	VIETNAM
GUINEE CONAKRY	

**Soit un total de 45 Pays pour quelque cent Barreaux membres**